

**RAPPORT DE MISSION AU MALI**  
(23 février au 10 mars 1999)

**APPUI A LA PROGRAMMATION  
DE L'URDOC**

Guy FAURE  
CIRAD-TERA n° 26/99

## CALENDRIER DE LA MISSION

23/02 : Voyage Montpellier-Bamako, réunion à l'AFD.

24/02 : Rencontre à la DG IER, délégation CIRAD, Déplacement Bamako-Niono, rencontre à DG Office du Niger, réunion à l'URDOC.

25/02 : Rencontre avec direction zone de Niono, réunion avec des représentants d'organisations paysannes (délégués des paysans de l'ON, Jékaféré, Faranfasi So, coopérative des éleveurs, chambre d'agriculture,...), réunion avec chercheurs de l'IER (programme ESPGRN, fruits et légumes, bovins, riz irrigué, PSI).

26/02 : Rencontre avec groupes de paysans en conseil de gestion élevage (Ténégué, zone de Niono), rencontre avec AV et GIEF de Médina-Koura (Zone de Niono) sur la transformation de l'échalote.

27/02 : Rencontre avec la coopérative maraîchère de Loutra-Koura (Zone de Macina), rencontre avec le groupement de Niongondeme sur la transformation de l'échalote (Siribala, zone de Niono).

28/02 : Rencontre à l'URDOC avec les paysans en conseil de gestion

1/03 : Réunion sur la programmation avec l'ensemble du personnel technique de l'URDOC

2/03 : Rédaction d'un pré-rapport pour le comité technique

3/03 : Sixième comité technique de l'URDOC, présentation et discussion des résultats 98 en présence des représentants de : Office du Niger, l'IER, APROFA, profession vétérinaire, organisations de producteurs,...

4/03 : Sixième comité de technique de l'URDOC, présentation et discussion du programme de la phase 2 de l'URDOC

5/03 : Restitution des résultats IER/CIRAD sur la gestion des exploitations agricoles (thèse JM Sourisseau), contacts avec IER, réunion à l'URDOC sur le budget.

6/03 : Rédaction rapport, réunion à l'URDOC.

7/03 : Rédaction rapport, réunion à l'URDOC.

8/03 : Restitution de la mission à l'Office du Niger (Ségou), réunion à l'AFD (Bamako).

9/03 : Contacts avec AFDI, réunion avec DG IER, réunion à la MCAC, départ sur la France.

## 1) CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission s'est déroulée du 23 février au 9 mars 1999 et a eu pour objet d'appuyer la programmation de la phase 2 de l'URDOC qui doit démarrer en juillet 99 pour une durée de 3 ans. Les termes de référence de la mission sont donnés en annexe.

L'URDOC a commencé ses activités en 1995 dans le cadre de la convention Retail III. Elle est une structure souple de recherche-développement, mise en oeuvre par le CIRAD, placée sous la tutelle de l'Office du Niger. Elle mène des actions à prédominance technique ou technico-économique, centrées sur l'exploitation agricole, permettant de renforcer la dynamique d'intensification que connaît la zone de Niono depuis une douzaine d'années. Elle joue un rôle d'interface entre l'Office du Niger, l'IER et les paysans (individus et organisations). Le mandat de l'URDOC est le suivant :

- la diffusion des résultats et des propositions de la recherche-agronomique dans les conditions réelles des exploitations agricoles,
- l'observation et l'étude des innovations introduites par les exploitations,
- l'information et la capitalisation sur les évolutions et les changements observés d'ordre technique, financier et social.

En avril 1998, une mission du BDPA et du GID (bureau d'études malien) a permis de dresser un bilan des actions entreprises par l'URDOC et de proposer des orientations pour une nouvelle phase. En juin 98, une mission de l'AFD a évalué ces propositions en fonction des besoins exprimés par les acteurs sur le terrain. Une mission complémentaire de V. Beauval (consultant indépendant) a alors été commanditée en novembre/décembre 98 pour évaluer les impacts économiques de l'URDOC.

En se fondant sur les conclusions de ces différentes missions et sur celles du deuxième comité de pilotage de l'URDOC (février 99), une programmation a été élaborée pour la phase 2 de l'URDOC lors de la présente mission, en concertation avec les partenaires concernés et le personnel de l'URDOC. Trois principes ont guidé la réflexion :

- recentrer la programmation afin d'éviter la dispersion des efforts nuisibles à l'obtention de résultats de qualité,
- renforcer la participation des organisations paysannes dans la programmation et l'exécution des activités,
- consolider et étendre les expériences de conseil de gestion aux exploitations sur la base des premiers résultats obtenus par l'URDOC.

La réunion du comité technique du 3 et 4 mars 99 réunissant des représentants des producteurs, de l'Office du Niger et de l'IER a permis de valider et d'amender les premières propositions.

## **2) LE PROGRAMME DE L'URDOC POUR LE PREMIER SEMESTRE 1999**

L'URDOC aborde différentes thématiques qui ont été jugées pertinentes pour répondre aux objectifs des producteurs dans le domaine de l'amélioration et la sécurisation des revenus. Ces thématiques sont :

- la maîtrise des coûts de production et la stabilisation des rendements du riz,
- le développement des cultures maraîchères et diversification des productions,
- l'amélioration des relations entre riziculture et élevage et l'intensification de l'élevage,
- l'amélioration de la qualité des produits et de la mise en marché.

Le programme d'exécution technique et financière de l'URDOC pour le premier semestre 1999 a été accepté au comité de pilotage du 18 février 99. Il donne une image des activités actuelles de l'équipe. Il se décompose par programme :

- riz,
- cultures maraîchères,
- relation élevage-riziculture,
- conseil de gestion des exploitations agricoles,
- appui au suivi-évaluation.

La liste détaillée des opérations de chaque programme est donnée en annexe 2.

## **3) BILAN ET PERSPECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CONSEIL DE GESTION AUX EXPLOITATIONS**

Les différents rapports d'évaluation (BDPA-GID 1998 et V. Beauval 1999) permettent de dresser un bilan des actions qui ont été conduites par l'URDOC. Etant donné l'importance qui sera donnée aux opérations de conseil de gestion dans le futur, il est important d'approfondir les analyses aux vues des derniers résultats obtenus.

### **31) DEFINITIONS SOMMAIRES**

La gestion est l'art de prendre des décisions en fonction d'objectifs fixés et de moyens disponibles.

Le conseil de gestion aux exploitations a comme objectif d'améliorer la prise de décision au sein de l'exploitation, en favorisant l'analyse de situations et la prévision, pour renforcer les performances techniques et économiques de l'unité de production, dans le cadre d'une démarche permettant l'échanges de références et d'expériences entre paysans.

Un programme de RD sur le conseil de gestion a pour objectifs de mieux comprendre le fonctionnement des exploitations, d'élaborer des méthodes et outils de gestion pour les exploitants et pour les conseillers agricoles.

### 32) EXPERIENCES EN COURS

Deux expériences sont en cours. Il s'agit de :

- une expérience avec 15 riziculteurs depuis 1997 en relation avec le CPS pour améliorer la maîtrise des calendriers culturels du riz ; les producteurs remplissent un cahier de suivi de leurs pratiques culturelles (travail et facteurs de production) et comparent les résultats avec leur programme prévisionnel ; ils remplissent également un cahier de suivi des recettes et dépenses agricoles.

- une expérience avec 20 agro-éleveurs depuis fin 1998 pour appuyer l'intensification de l'élevage (bovin de trait, vaches allaitantes, bovin d'embouche) ; les producteurs remplissent un cahier de suivi de la distribution d'aliments (son, autres aliments), des soins vétérinaires et de la production laitière.

Un technicien suit les exploitations lors de passages réguliers sur le terrain (environ une fois par semaine pour le groupe des riziculteurs et plus espacés pour les éleveurs). Il est chargé de la formation des paysans pour le remplissage des cahiers, analyse des résultats sur des feuilles tenues par le technicien, restitution individuelle aux producteurs, visites de parcelles ou d'ateliers. Des restitutions de groupe sont organisées de manière ponctuelle.

Les expériences sont très intéressantes car :

- elles visent à renforcer la capacité des producteurs à mieux analyser leur situation et donc à gérer leur exploitation ; elles sont également formatrices pour les techniciens impliqués,
- les chefs d'exploitation (ou un membre de l'entourage) remplissent eux-mêmes les cahiers, ce qui prouve leur engagement et motivation
- les questions à traiter sont précises et s'appuient sur des analyses d'un sous-système de l'exploitation (parcelles de riz, boeufs de trait ou vaches allaitantes,...) ce qui permet de concentrer les efforts sur les questions principales et d'éviter de transformer le producteur en enquêteur, dans le cadre d'un travail trop fastidieux,
- les analyses débouchent sur un conseil qui établit une liaison étroite entre le domaine technique et le domaine économique ; il ne s'agit ni d'une opération de vulgarisation agricole, ni d'une expérience de gestion comptable.

Les producteurs ont exprimé leur intérêt pour cette approche qui a permis pour certains de :

- mieux programmer leurs travaux en fonction de la date de semis des pépinières de riz (caler les dates de semis dans la succession maraîchage/riz hivernage, gérer les dates d'apport d'engrais et d'irrigation,...),
- cerner les dépenses, en particulier de main d'oeuvre, pour souvent les réduire,
- calculer une marge brute sur le riz,
- prévoir les besoins en auto-consommation et le disponible commercialisable,
- justifier les dépenses au sein de la famille,
- prévoir les stocks et achats de son pour toute la saison sèche,
- valoriser et améliorer leurs compétences en lecture, écriture, calcul.

Il est à noter que lors de la mission, il a été possible de rencontrer des paysans qui effectuaient spontanément des suivis de leurs recettes et dépenses, et ce depuis plusieurs années.

Il reste cependant un travail important à réaliser pour transformer ces expériences en méthodes et outils opérationnels de conseil de gestion aux exploitations agricoles. D'une part, il est nécessaire d'améliorer les outils en fonction des questions posées par les paysans. D'autre part, il s'agit de tester une méthode dont la diffusion peut se faire à grande échelle, en tenant compte des contraintes de financement du conseil et en évaluant le degré de participation paysanne à la mise en oeuvre de la démarche.

### **33) RÉFLEXION SUR LES DONNÉES RELATIVES AUX EXPLOITATIONS**

Dans le cadre d'opérations de conseil de gestion, il s'agit d'améliorer la prise de décision pour certains "ateliers" de l'exploitation à partir d'indicateurs qui doivent être précisés en fonction des questions posées. Le paysan prend une décision quand certains indicateurs ou série d'indicateurs prennent une valeur déterminée. Il ne s'agit donc pas de faire des suivis exhaustifs des activités mais de déterminer les données qui doivent être collectées pour renseigner ces indicateurs. Quelques exemples d'indicateurs peuvent être donnés en fonction des questions posées lors des entretiens avec les paysans.

#### Riziculture :

- maîtrise du calendrier agricole : écart entre dates prévues et dates réalisées pour les principales opérations culturales (pépinière, irrigations, labour, semis,...), prévision des grands postes de dépenses (engrais, main d'oeuvre),...
- maîtrise des coûts de production : comparaison de marges brutes par ha en fonction de plusieurs itinéraires techniques, superficie/actif, coût main d'oeuvre salariée/ha, pourcentage de brisure riz après décortilage,....
- maîtrise des stocks alimentaires : quantité de riz disponible/personne, besoin en auto-consommation/personne, quantité de riz disponible pour la vente,...
- maîtrise des approvisionnements : besoins en semences, engrais et fumier par ha, besoins totaux pour l'exploitation, ratio achat au comptant/achat à crédit,...
- maîtrise du crédit et des investissements : apport personnel/crédit demandé, remboursement annuel/marge supplémentaire escomptée annuellement,...

#### Maraîchage :

- maîtrise des assolements : dates de semis par culture en fonction des objectifs d'échelonnement des récoltes, comparaison de marges brutes par ha en fonction de plusieurs itinéraires techniques,...
- maîtrise de l'irrigation : dates des irrigations,...
- maîtrise des approvisionnements : besoins en semences, engrais et fumier par ha, besoins totaux pour l'exploitation,...

#### Elevage :

- maîtrise des approvisionnement : besoins en fourrage, son et autres aliments par animal, besoins totaux pour l'exploitation,...

- maîtrise de la production de lait : production de lait par vache, marge brute par litre,...
- maîtrise de la production de viande : marge brute par animal,...
- maîtrise de la production agricole : fumier produit par tête de bétail, par ha de riz, par ha de maraîchage,...

Les indicateurs doivent être simples. Ils doivent être calculés par les paysans eux-mêmes. A l'heure actuelle, c'est le technicien qui réalise ce travail ce qui pose plusieurs problèmes :

- le paysan ne participe pas pleinement à l'analyse des résultats ; ne comprend pas forcément le raisonnement du technicien et donc n'est pas forcément convaincu par les conclusions du technicien,
- il existe un risque de décalage trop grand entre le temps de saisie de l'information par le paysan, l'analyse du technicien et la restitution au paysan ; d'où une perte d'efficacité du système et une possibilité de découragement du paysan dans l'exercice fastidieux d'enregistrement des données,
- une impossibilité matérielle d'étendre la méthode de conseil de gestion à une population plus importante de producteurs volontaires ; le technicien ne peut pas suivre correctement plus de 20 à 40 exploitations.

Bien sûr, il reste toujours indispensable que le technicien collecte certaines données issues des cahiers de certains paysans pour :

- faire des analyses plus détaillées par exploitation,
- élaborer des références technico-économiques qui pourront servir à alimenter les réflexions avec les groupes de producteurs impliqués et pourront être utilisés par d'autres acteurs (Suivi-évaluation de l'Office du Niger, IER,...).

Toutefois, les analyses détaillées par exploitation et l'élaboration de références technico-économiques nécessitent généralement une collecte de données plus élaborée et réalisée selon des procédures adaptées aux objectifs fixés. Il convient donc de bien distinguer les données collectées par les paysans, nécessaires pour conduire les réflexions dans le cadre de groupes de producteurs, de celles nécessaires pour produire des références.

### **34) RÉFLEXIONS SUR LES MÉTHODES**

#### **341) Conseil de gestion et groupes de producteurs**

Le renforcement de la capacité des producteurs à analyser leurs situations passe par des réflexions entre groupes de producteurs. C'est à travers des échanges sur les résultats qu'ils ont collectés dans leurs cahiers, sur des expériences réussies qu'ils ont menées que peut s'instaurer une dynamique de progrès. Le technicien n'est là que pour favoriser la mise en place de ces groupes, faciliter la dynamique de réunion, alimenter les réflexions à partir de références technico-économiques issues de la recherche ou d'analyses d'exploitations (cf supra). Il ne se pose pas comme la personne qui sait et conseille mis qui favorise une analyse collective et met en perspective.

Une réflexion doit cependant être conduite pour identifier les données qui :

- peuvent être discutées dans le cadre d'un groupe (données techniques, planification des besoins, marge brute par ha ou par animal,...),
- doivent rester confidentielle (trésorerie, revenu agricole,...) à l'usage exclusif du paysan.

A l'heure actuelle ces réunions ne sont pas assez fréquentes. Elles devraient être programmées dans le cadre d'un calendrier annuel (date, sujet à traiter, objectifs à atteindre,...), avec un contenu et une périodicité à discuter avec les producteurs, en fonction des contraintes du calendrier agricole. Les impératifs logistiques impliquent la constitution de groupes de producteurs par village ou groupes de villages, en fonction des situations géographiques, des thématiques traitées et des souhaits exprimés.

Les méthodes d'animation doivent être réfléchies afin d'avoir une organisation qui génère une réelle dynamique de groupe et qui permette un réel changement d'échelle. Ces méthodes peuvent inclure :

- des présentations de cas concrets de situations de paysans du groupe (orale ou sur tableau noir ou avec d'autres supports), discussions sur les résultats, identification de solutions techniques ou organisationnelles, programmation de quelques actions concrètes (suivi, tests,...),...
- des visites au champ ou d'ateliers d'élevage pour compléter les informations,
- des réunions dans le village ou auprès d'organisations paysannes (AV, GIEF, coopérative,...) pour discuter des résultats,
- des visites d'autres villages ou d'autres zones,

Bref, un dosage est à trouver entre planification des actions pour créer des réflexes, tant pour les paysans que pour les techniciens, et autonomie pour faire face à des situations particulières.

### **342) Outils et Conseil individuel**

Certaines exploitations peuvent utiliser les outils de conseil de gestion (cahier de suivi et analyse), sans vouloir entrer dans une dynamique de groupe. A l'heure actuelle, il existe des paysans qui notent déjà certaines activités ou entrées et sorties d'argent. Peut-être, de simples formations de base à l'utilisation des outils rencontreront, dans le futur, un écho positif de la part de cette frange d'exploitations.

Il n'est pas exclu que certaines exploitations expriment également des besoins en conseil individuel, en particulier pour les plus grosses exploitations. Lors de la mission, il a été signalé que certaines exploitations dégagant des revenus agricoles significatifs, souhaitaient bénéficier de conseils sur la rentabilité comparée de différents investissements (achat d'une décortiqueuse, achat de bovin, transport, commerce, location,...).

Dans ce dernier cas, le conseil est de nature stratégique. Il nécessite une analyse individualisée qui implique un coût qui pourrait être pris en charge directement ou indirectement par le bénéficiaire

et/ou les organismes de crédit.

Cette perspective, si elle se confirme, conduit à associer à la démarche les organismes de crédit décentralisé et le PCPS. A ce stade, il deviendra important de contractualiser les relations entre ces différents intervenants pour coordonner les actions.

### **35) CONSEIL DE GESTION, INNOVATIONS ET INTERMÉDIATION**

#### **351) Les innovations techniques**

La méthode de conseil de gestion a pour objectifs d'améliorer les performances des exploitations agricoles. Aussi, les réflexions conduites avec les producteurs doivent les amener à s'engager dans un processus d'innovations, en expérimentant de nouvelles techniques sur leur propre exploitation.

Très concrètement, des tests simples peuvent être mis en place par les producteurs sur des questions qui les concernent directement :

- introduction de nouveaux matériels végétaux (variétés de riz, pomme de terre,...)
- itinéraires techniques (gestion de l'irrigation, techniques d'implantation de la pomme de terre,...)
- comportement de matériels (barre planeuse, pelle,...)
- ...

Les thèmes ainsi traités peuvent émaner de deux voies :

- des propositions de l'URDOC qui peut ainsi répondre à des demandes de ces partenaires (Office du Niger, CAFON, OP,...),
- des paysans participant au conseil de gestion qui ont eux-mêmes expérimentés de nouvelles techniques (paysans expérimentateurs),

Sur ces actions, la mise en place de fiches simples permet d'analyser les résultats obtenus et de les discuter lors des réunions de groupe.

#### **352) Approvisionnement, accès au crédit, prestation de service et commercialisation**

Lors des réflexions en conseil de gestion, apparaissent rapidement des préoccupations liées à la l'approvisionnement en intrants, à l'accès au crédit, à la mobilisation des prestations de service (battage, décorticage,...) et à la commercialisation.

Ces questions doivent être discutées dans le cadre de groupes de paysans en conseil de gestion, mais ne peuvent trouver de solutions satisfaisantes qu'en les raisonnant à d'autres échelles et avec d'autres acteurs (organisations paysannes, groupements de commerçants, caisses de crédit,...).

### **36) ALPHABÉTISATION**

Le conseil de gestion s'adresse à des paysans alphabétisés. A l'Office du Niger le taux d'alphabétisation est relativement faible. Cependant, les producteurs et les représentants des producteurs rencontrés estiment qu'ils existent suffisamment de producteurs alphabétisés qui seront volontaires pour lancer une telle opération.

Les expériences conduites dans d'autres pays et régions du Mali montrent qu'il n'est pas nécessaire que tous les paysans participant à une opération conseil de gestion soient d'un bon niveau d'alphabétisation : l'entre-aide entre producteurs, les réflexions de groupe, les contacts avec le conseiller permettent à ceux qui connaissent des difficultés de tirer malgré tout un bénéfice de leur participation.

Cependant une remise à niveau en lecture, écriture et calcul, des membres qui débutent dans le conseil de gestion est souvent utile. Il est donc nécessaire de s'associer avec un opérateur d'alphabétisation fonctionnelle pour assurer ce service et pour garantir une bonne maîtrise des outils par une part significative des exploitants en conseil de gestion.

### **37 ) PARTICIPATION PAYSANNE, CONSEIL RURAL ET AUTRES ACTEURS**

La mise au point d'une méthode de conseil de gestion nécessite de travailler sur la participation de l'ensemble des acteurs au processus (Office du Niger, organisations paysannes). C'est là que réside, sans doute, la réelle difficulté de l'opération. La contribution des organisations paysannes reste déterminant pour :

- favoriser une réelle professionnalisation des producteurs,
- permettre une extension de la méthode à d'autres producteurs sans devoir multiplier les techniciens,

#### **371) Paysans animateurs**

Lors des réunions avec les paysans, ceux-ci ont estimé possible d'accroître leur participation à ce processus. Différentes voies ont été évoquées par eux :

- appui direct de certains producteurs déjà engagés dans le conseil de gestion pour aider et former individuellement d'autres producteurs à remplir les cahiers (certains paysans ont déjà enregistré des demandes de cette nature de la part de voisins),
- créer des groupes de producteurs volontaires autour d'un producteur déjà engagé dans le conseil de gestion,
- mobiliser les organisations paysannes (AV, coopérative,...),

Les modalités pratiques de cette participation sont à discuter avec les producteurs volontaires et avec les organisations de producteurs qui auront montré un intérêt à cette démarche (temps à consacrer, période de disponibilité, formation complémentaire nécessaire pour ces paysans, éventuellement indemnités compensatrices,...).

### **372) Relations avec les organisations paysannes**

Pour assurer une véritable professionnalisation, la mise au point de la méthode de conseil de gestion doit être discutée avec les organisations de producteurs intéressés (coopérative maraîchère du Macina, coopérative des éleveurs, Faranfasi So, Jékaféré, AV ou groupes d'AV,...) et dont certains membres participent à des groupes de conseil de gestion, pour :

- préciser les besoins et la demande,
- adapter la méthode et les outils aux situations,
- réfléchir sur les possibilités d'une appropriation par ces organisations de la démarche.

En fonction des zones de l'Office du Niger et en fonction des thématiques (riziculture, maraîchage, élevage), il devra être programmé des réunions régulières (environ bi-annuelles) avec ces organisations pour préciser leurs attentes et, dans certains cas formaliser par des contrats les relations et engagements des différentes parties (objectifs, résultats attendus, moyens mobilisés par chacune des parties).

### **373) Le conseil rural de l'Office du Niger**

Certains conseillers ruraux de l'Office du Niger participeront à la démarche de conseil de gestion en :

- contribuant à la réflexion,
- participant à l'animation de groupes de producteurs en conseil de gestion,
- utilisant tout ou partie des outils mis au point dans le cadre de leurs interventions.

Pour cela, les conseillers pourront bénéficier d'appui de l'URDOC (formation complémentaire, appui sur le terrain,...).

### **374) Le Centre de Prestation de Service**

Le CPS à vocation à assurer une fonction de conseils aux groupements (AV et autres) dans le domaine comptable, financier et juridique.

En fonction des réflexions menées localement, il est possible que le CPS puisse développer un volet de conseil en gestion des exploitations agricoles (conseil individuel à des grosses exploitations, voire conseil à des groupes socio-professionnels).

Si cette perspective se concrétise, il y aura nécessité de coordonner les activités du PCPS et de l'URDOC, y compris sur le volet alphabétisation.

#### **4) PROGRAMME POUR LA DEUXIEME PHASE DE L'URDOC**

A la lumière de ces résultats, des conclusions des différentes missions d'évaluation et des préoccupations exprimées par les partenaires lors du comité technique de l'URDOC du 3 et 4 mars 1999, l'URDOC continuera à concentrer ses efforts sur les thématiques suivantes :

- la maîtrise des coûts de production,
- le développement du maraîchage et le renforcement de la diversification des cultures,
- les relations agriculture-élevage et l'intensification de l'élevage,
- l'amélioration de la qualité des produits et la commercialisation.

Pour cela l'URDOC développera trois programmes qui sont :

- Mise au point d'un conseil de gestion aux exploitations agricoles (riziculteurs, maraîchers, éleveurs),
- Amélioration des relations agriculture-élevage,
- Appui aux filières pour l'approvisionnement, la transformation et la commercialisation,

Les grands principes d'intervention de l'URDOC seront les suivants :

- conduire des travaux de recherche-développement centrés sur les exploitations agricoles,
- travailler avec des groupes de producteurs regroupés autour d'une thématique,
- construire un partenariat (programmation, exécution des travaux et évaluation) avec les organisations de producteurs intéressés (AV, coopératives maraîchères, coopérative des éleveurs, Jékaféré, Faranfasi So,...) en élaborant un cadre contractuel,
- conduire les études ponctuelles en mobilisant plus les intervenants locaux (IER, ONG,...), sous forme de sous-traitance, afin de répondre aux demandes émanant de l'Office du Niger (suivi-évaluation, conseil rural,...) ou des organisations de producteurs,
- participer au suivi-évaluation de l'Office du Niger en mettant à disposition des références technico-économiques sur les exploitations, issues des opérations de conseil de gestion aux exploitations
- étendre la zone géographique d'intervention,
- renforcer la valorisation des résultats de l'URDOC en produisant des méthodes, outils et informations utilisables par les partenaires ; un effort sera fait pour produire documents et supports pédagogiques (notes, fiches, émission radio,...), en bambara, sur la base des ses résultats de recherche-développement.

## **41) MISE AU POINT D'UN CONSEIL DE GESTION AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES (RIZICULTEURS, MARAÎCHERS, ÉLEVEURS),**

### **411) Problématique :**

Dans le cadre d'une agriculture de plus en plus tournée vers le marché, mobilisant des moyens de production coûteux (eau, intrants, équipements agricoles, main d'oeuvre,...), les paysans doivent gérer leurs exploitations en prenant en compte la dimension technique et économique de leurs activités. La diversité des exploitations agricoles (structure, productions,...) et des milieux (sols,...) impliquent d'identifier des méthodes et des outils susceptibles de prendre en compte la complexité des situations.

Si le rendement moyen du riz dépasse 5t ha à l'Office du Niger, la variabilité demeure forte entre parcelles et s'explique par le degré de fertilité des terres, l'organisation de la distribution de l'eau, les facteurs de production mobilisables sur l'exploitation (main d'oeuvre, équipement,...) ou la capacité des producteurs à accéder au crédit pour acquérir les intrants (semences et engrais). Les paysans expriment ainsi des besoins pour mieux planifier leur calendrier agricole et leurs dépenses, pour mieux maîtriser leurs coûts de production et pour mieux valoriser leur production (qualité, période de vente,...).

Les cultures maraîchères se développent et représenteraient près de 60 % de la valeur ajoutée du riz (Beauval 1999). Mais les prix fluctuent fortement au cours de l'année en fonction de l'offre ce qui pose de nombreuses questions aux maraîchers : quelles sont les cultures de diversification les plus rémunératrices ? Quels itinéraires techniques développer pour produire quand la demande est soutenue ? Comment améliorer la qualité des produits ? Comment organiser l'approvisionnement en semences ?

Une fraction non négligeable d'agro-éleveurs se lancent dans l'intensification : une partie de leurs animaux est gardée dans le village pendant des plusieurs mois pour améliorer la production de viande, de lait ou de fumier. Mais quels stocks de fourrage ou d'aliments du bétail faut-il prévoir ? Comment améliorer les soins sanitaires ? Quelle est la rentabilité de chacune de ces activités ? La promotion d'un élevage intensif, pour certains agro-éleveurs, peut contribuer à l'amélioration des revenus et limiter la divagation de certains animaux sur les périmètres irrigués.

Ainsi, apparaît une demande des producteurs (chefs d'exploitation ou dépendants) pour des conseils technico-économiques ciblés sur une partie de l'exploitation. Les travaux de l'URDOC ont permis de mieux préciser les attentes. Certaines enquêtes de l'IER ont également contribué à cette réflexion. Mais actuellement, les méthodes et outils manquent totalement pour répondre à ce besoin et l'URDOC est l'opérateur qui est le mieux placé pour intervenir sur cette problématique en se plaçant à l'interface de l'Office du Niger, de l'IER, des producteurs et de leurs organisations.

### **412) Objectifs**

L'objectif est de renforcer la capacité des riziculteurs, des maraîchers et des agro-éleveurs à suivre et analyser les résultats de leur exploitation agricole ou d'une partie de leur exploitation agricole, pour en améliorer les performances techniques et économiques.

L'effort principal de l'URDOC sera mis sur la mise au point et l'introduction d'une méthode de conseil de gestion aux exploitations rizicoles, maraîchères et d'élevage, centrées sur la collecte de données de l'exploitation, par les producteurs volontaires et alphabétisés, et l'analyse des résultats dans le cadre de groupes d'échanges d'expériences.

#### **413) Produits attendus**

Produits intermédiaires (fin première année) :

- mise au point de la méthode de conseil de gestion pour des groupes de paysans.
- carnet des paysans en conseil de gestion pour les riziculteurs, maraîchers et agro-éleveurs,
- élaboration de documents pédagogiques (manuel d'utilisation du carnet, premières fiches techniques, références technico-économiques,...),

Produits finaux (fin projet) :

- méthode et outils (carnet, fiches,...) pour les paysans en conseil de gestion (riziculteurs, maraîchers et agro-éleveurs),
- méthode et outils (typologie,...) pour les conseillers agricoles,
- documents pédagogiques en bambara (manuel d'utilisation du carnet, fiches techniques, références technico-économiques,...)
- module de formation : des paysans qui débutent, des paysans animateurs, des conseillers de l'Office du Niger ou autres opérateurs,...
- proposition de dispositif de conseil de gestion sur l'Office du Niger (montage institutionnel, mécanismes de financement,...).

#### **414) Démarche**

Se reporter au paragraphe 3.

#### **415) Partenaires et prestataires**

##### Partenaires :

Conseil rural de l'Office pour le suivi de certains groupes de producteurs,  
Organisations de producteurs (Faranfasi So, Jékaféré, AV, coopérative des éleveurs,  
coopérative maraîchère du Macina,...)  
CPS

##### Prestataires de service :

IER pour certains tests conduits avec les paysans ou enquêtes  
opérateur pour l'alphabétisation fonctionnelle (Yérédon,...)

#### **416) Chronogramme**

En fin de seconde phase, les méthodes de conseil de gestion seront introduites pour être testées dans toutes les zones de l'ON. Elles pourront s'appliquer à toutes les thématiques, en fonction de la demande des producteurs et de leurs organisations. Cependant la priorité sera donnée au conseil de gestion sur le riz, et dans une moindre mesure sur le maraîchage.

Toutefois, les hypothèses pour l'élaboration du chronogramme sont fondées sur les premières demandes exprimées par les partenaires (OP et Office du Niger) lors de la mission et sur les moyens disponibles à l'URDOC. En première estimation, à la fin de la deuxième phase URDOC :

- toutes les zones seront concernées par le conseil de gestion "riz",
- trois zones sur cinq par le conseil de gestion "maraîchage",
- deux zones sur cinq par le conseil de gestion "élevage".

Ces hypothèses demandent donc à être validées par ces partenaires au cours du déroulement du projet

#### Année 99 :

Dans une première analyse, les thématiques traitées pourront être celles développées dans le paragraphe 3. L'atelier de réflexion sur le conseil de gestion de mars 99 devra permettre d'affiner la méthode et d'améliorer les outils déjà en place (identification des indicateurs, collecte des données limitées au minimum pour renseigner ces indicateurs, élaboration de fiches d'analyse pour les producteurs).

La priorité devra être donnée à :

- l'élaboration des méthodes d'animation (réunions des groupes de paysans, mises en place de tests par les paysans, visites, échanges,...).
- la finalisation du carnet de conseil en gestion des riziculteurs, des maraîchers et des agro-éleveurs,
- la finalisation des fiches de suivi
- la formation des techniciens de l'URDOC, de responsables d'organisations de producteurs et des conseillers ruraux les plus motivés.

#### Saison des pluies 99 :

Zone de Niono (riz) :

- constitution de 2 à 3 groupes de conseil de gestion "riziculture", à partir du noyau des 15 paysans ayant participé à l'expérience en 1997 et 1998 (environ 10 à 15 paysans par groupe, habitant un seul village ou des villages voisins),
- identifications des nouveaux paysans par les anciens et après restitution au niveau villageois des premiers résultats,
- mise à niveau alphabétisation des paysans en conseil de gestion
- suivi des producteurs, réunions de groupe (analyse de cas concrets, échanges d'expériences, propositions d'innovations,...), mise en place d'expérimentations chez les paysans,
- en fin de campagne rizicole, organisation d'une réunion de bilan/évaluation sur la zone (organisations de producteurs et OP) et programmation des activités futures avec les producteurs et avec les OP intéressées (AV, Jékaféré, Faranfasi So, coopérative des éleveurs,...), définition de la modalité de la participation paysanne ; ce travail doit se concrétiser par la rédaction de contrats,
- collecte par les techniciens des données des meilleurs carnets pour analyse plus approfondie et élaboration de références technico-économiques.

Autres zones (N'Débougou, Molodo, Macina et Kouroumari) :

- sensibilisation pour l'identification de producteurs volontaires pour le conseil de gestion "riz", "maraîchage" et "élevage" ; ce travail sera effectué avec les responsables des différentes organisations paysannes et du personnel du conseil rural de chaque zone de l'ON.

### Saison sèche 99/2000

#### Zone de Niono (élevage) :

- constitution de 2 à 3 groupes de conseil de gestion "élevage", à partir du noyau des 20 paysans ayant participé à l'expérience en 1997 et 1998 (environ 10 à 20 paysans par groupe, chaque groupe est composé de paysans habitant un seul village ou des villages voisins, chaque groupe est composé d'anciens paysans et de nouveaux paysans),
- identifications des nouveaux paysans par les anciens et après restitution au niveau villageois des premiers résultats,
- mise à niveau alphabétisation des paysans en conseil de gestion
- suivi des producteurs, réunions de groupe, expérimentations
- en fin de saison sèche, organisation d'une réunion de bilan sur la zone et programmation avec les producteurs et avec les OP intéressées (AV, coopérative des éleveurs,...), définition de la modalité de la participation paysanne.
- collecte par les techniciens des données des meilleurs carnets pour analyse plus approfondie et élaboration de références technico-économiques.

#### Zone de Niono, N'Débougou et Macina (maraîchage) :

- constitution d'un noyau de 10 à 20 paysans volontaires pour le conseil de gestion maraîchage sur les zones de Niono et de N'Débougou (villages à la limite de chaque zone)
- constitution d'un noyau de 10 à 20 paysans volontaires pour le conseil de gestion maraîchage sur la zone du Macina,
- mise à niveau alphabétisation des producteurs en conseil de gestion,
- suivi des producteurs, réunions de groupe, expérimentations
- en fin de campagne maraîchère, organisation d'une réunion par zone de bilan/évaluation (Office du Niger et OP), programmation avec les producteurs et les OP intéressées (AV, Faranfasi So, coopérative maraîchère,...), rédaction de documents contractuels,
- collecte par les techniciens des données des meilleurs carnets pour analyse plus approfondie et élaboration de références technico-économiques.

### Saison des pluies 2000

#### Zone de Niono (riz)

- extension du nombre de groupes de paysans en conseil de gestion en fonction des résultats de la campagne précédente et du bilan fait avec les organisations paysannes et l'Office du Niger,
- mise à niveau alphabétisation des nouveaux producteurs en conseil de gestion
- formation en salle, à Niono, des paysans animateurs
- nouvelle mise à niveau des techniciens URDOC, des responsables

d'organisations paysannes, des conseillers ruraux les plus aptes et autres éventuels conseillers (CPS,...)

Autres zones : N'Débougou, Molodo, Macina, Kouroumari (riz)

- constitution d'un noyau de 10 à 20 paysans volontaires pour le conseil de gestion "riz", sur la base des expériences antérieures,
- mise à niveau alphabétisation des producteurs en conseil de gestion,
- suivi des producteurs, réunions de groupe, expérimentations
- en fin de campagne rizicole, organisation d'une réunion par zone de bilan (Office du Niger et OP) et programmation avec les producteurs et les OP intéressées (AV, Jékaféré, Faranfasi So,...), élaboration de documents contractuels,
- collecte par les techniciens des données des meilleurs carnets pour analyse plus approfondie et élaboration de références technico-économiques.

Saison sèche 2000/2001 et autres années :

- extension de la méthode à d'autres villages et groupes en fonction des résultats obtenus, de la demande et de la participation paysanne
- mise à niveau alphabétisation des nouveaux producteurs en conseil de gestion
- formation en salle, à Niono, des paysans animateurs
- nouvelle mise à niveau des techniciens URDOC, des responsables d'organisations paysannes, des conseillers ruraux les plus aptes et autres éventuels conseillers (CPS,...)
- une réunion par zone a la fin de chaque campagne pour faire le bilan avec les producteurs et les OP intéressées et les autres partenaires,
- collecte par les techniciens des données des meilleurs carnets pour analyse plus approfondie et élaboration de références technico-économiques.
- expérimentation et évaluation de la participation paysanne au dispositif de conseil de gestion (responsabilisation, fonctionnement, financement,...).

#### **417) Evaluation des résultats et de l'impact économique**

L'évaluation des résultats et de l'impact des résultats sur le développement est une question complexe. En effet, le projet de RD peut avoir des impacts sur :

- le niveau de formation des acteurs (producteurs, responsables paysans, agents de l'ON,...),
- les dynamiques en cours (nouvelles modalités de coordination entre acteurs, modification des représentations des acteurs, émergence de nouvelles problématiques, promotion de nouvelles initiatives,...),
- les performances technico-économiques des exploitations participant au conseil de gestion,
- les performances technico-économiques des autres exploitations (diffusion des informations, des techniques, nouvelles dynamiques paysannes,...).

Les variables permettant de suivre les actions du projet RD sont à définir, mais on peut citer :

- nb groupes de conseil de gestion, nb de paysans en conseil de gestion, nb de paysans animateurs, nb de conseillers ruraux engagés dans la démarche, nb d'autres agents de terrains engagés dans la démarche, nb d'OP engagés dans la démarche,

- par innovation testée : nb de producteurs en conseil de gestion concernés par l'innovation, nb de producteurs des villages concernés par l'innovation mais pas en conseil de gestion,

Par contre, l'évaluation des résultats et de l'impact de l'URDOC sur le développement demande une réflexion approfondie. Aussi, on peut proposer différentes voies pour avancer sur ce sujet :

- organiser un stage, avec éventuellement une mission d'appui, pour définir un protocole de suivi-évaluation des impacts du projet ;
- suivre un échantillon d'exploitations en conseil de gestion (bilan au démarrage de l'opération, bilan en fin de projet) ; cette mesure d'impact pourrait être faite avec l'IER et éventuellement avec le suivi-évaluation de l'ON quand celui-ci sera opérationnel,
- organiser une base de données à partir des données recueillies auprès des paysans en conseil de gestion, à partir des outils et documents remplis par les paysans.

## **42) AMELIORATION DES RELATIONS AGRICULTURE-ELEVAGE**

### **421) Problématique**

L'amélioration des revenus des producteurs de l'Office du Niger induit une augmentation du cheptel bovin qui constitue une forme de capitalisation appréciée. Dans le Kala-inférieur, l'URDOC a dénombré près de 120.000 têtes appartenant aux agro-éleveurs ou aux éleveurs peuls, avec une croissance annuelle des effectifs estimée à 12-13 %. La valeur ajoutée annuelle du bétail représenterait environ 7 % de celle du riz d'hivernage (Beauval 1999).

En saison sèche, les animaux se nourrissent des pailles et du son de riz disponibles sur la zone de l'Office du Niger. Les périmètres irrigués sont les seuls points d'eau accessibles. Ainsi, les bêtes arrivent de plus en plus tôt sur les casiers et repartent de plus en plus tard, provoquant localement des dégâts sur les cultures ou induisant des retards dans leur installation. Des dégâts importants sont également constatés sur les infrastructures hydrauliques, là où les animaux passent régulièrement et s'abreuvent, pouvant induire ainsi une augmentation sensible des travaux d'entretien et de la redevance hydraulique. En même temps, les animaux participent à l'amélioration de la productivité des cultures en améliorant le bilan organique : le fumier est un intrant indispensable pour le maraîchage qui se vend de 800 à 1250 FCFA la charrette.

Dans certains villages, des réglementations existent permettant de contrôler les flux d'animaux. Une meilleure connaissance et diffusion de ces pratiques, en concertation avec les villages concernés et la coopérative des éleveurs, sont susceptibles d'améliorer sensiblement la situation. D'autre part, la mise en place d'un plan d'hydraulique pastorale, permettant de valoriser les pâturages durant la saison sèche, devrait faciliter la fixation de certaines catégories d'animaux à la périphérie des périmètres irrigués.

L'URDOC a permis la mise en place de commissions de travail (réglementations villageoises, hydraulique pastorale, intensification) regroupant différents partenaires (agro-éleveurs, éleveurs, coopérative des éleveurs, profession vétérinaire, administration, Office du Niger, IER) qui ont débouché sur des résultats intéressants (Beauval 1999). La demande des acteurs est forte. Il est important que l'URDOC capitalise cet acquis pour susciter une dynamique capable de répondre

aux enjeux qui ont été exposés.

#### **422) Objectifs**

A partir de ce constat, les objectifs de l'URDOC sont :

- d'améliorer la maîtrise des flux d'animaux sur les casiers rizicoles et maraîchers,
- de mieux valoriser les pâturages de saison sèche,

L'URDOC mettra au point, avec la coopérative des éleveurs et les commissions d'élevage :

- une méthode et des outils pour faciliter la concertation entre acteurs sur les réglementations villageoises concernant l'accès des bêtes aux périmètres irrigués (date d'arrivée et de départ sur les casiers, identification de couloirs et de point d'abreuvement pour le bétail, modalités de contrôle,...),
- une méthode et des outils pour préparer des dossiers d'hydraulique pastorale, à présenter par les éleveurs à des bailleurs de fonds ou projets (gestion du point d'eau, gestion raisonnée des ressources fourragères,...).

#### **423) Produits attendus**

- méthodes et outils (rapports, fiches,...) pour améliorer les réglementations villageoises
- méthodes et outils (rapports, fiches,...) pour préparer des dossiers d'hydraulique pastorale
- appui aux acteurs (Office du Niger, commissions élevage) pour la diffusion des méthodes et produits.

#### **424) Démarche**

Une démarche participative sera privilégiée, en concertation avec les deux commissions "élevage" concernées.

#### Réglementations villageoises

L'URDOC continuera à concentrer son intervention sur 2 à 3 villages du Kala-inférieur (enquêtes, concertation avec les agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs, administration, plan d'aménagement,...). Un rapport précisera l'état actuel de la situation et les règles existantes à partir d'un relevé des situations vécues dans un passé récent et actuellement, en analysant finement chaque conflit (une fiche par conflit). Le rapport insistera sur les pratiques de contrôle des règles et d'applications des peines en cas d'infraction.

Des restitutions régulières (début de saison sèche et fin de saison sèche), organisées dans le cadre de la commission "élevage", permettront d'améliorer les règles en vigueur, en insistant sur les mécanismes de contrôle des règles.

Un plan d'aménagement de l'espace pourra être élaboré pour définir les couloirs de passage et points d'abreuvement, pour améliorer la circulation des animaux dans les casiers. Une réflexion sera conduite avec les partenaires pour déterminer des mécanismes de participation financière de l'élevage (taxe par animal,...) à l'entretien des infra-structures hydrauliques et des équipements spécifiques à l'élevage (passages aménagés pour le bétail, point d'abreuvement).

Les résultats des travaux seront restitués à l'ON qui pourra, grâce aux structures paritaires (entretien du réseau et gestion de l'eau) aborder ces questions avec les organisations de producteurs et la coopérative des éleveurs et assurer la diffusion des acquis.

Pour créer une dynamique dans les zones du Macina et Kouroumari, il sera intéressant d'effectuer un dénombrement des troupeaux, suivant la méthodologie mise au point pour le Kala-inférieur.

### Hydraulique pastorale

L'URDOC achèvera en 1999 son intervention, avec l'appui méthodologique du PRODESO (Projet de Développement de l'Élevage dans le Sahel Oriental), sur le pâturage de N'Godila, en finalisant un dossier "gestion d'un point d'eau et gestion d'un pâturage". Ce dossier comprendra les modalités de gestion du point d'eau et des ressources fourragères, les mécanismes de la participation financière des usagers.

Un appui extérieur, d'un bureau d'étude spécialisé du Mali, devra être identifié pour finaliser la faisabilité technique du dossier (caractérisation des techniques possibles, implantation, coûts,...).

Ce dossier sera proposé à plusieurs bailleurs de fonds pour financement et réalisation en 1999-2000. La finalisation du projet dépendra de la possibilité d'identifier un bailleur de fonds.

La réflexion sur l'hydraulique pastorale devra être reprise rapidement dans le cadre de l'élaboration actuelle du schéma directeur de l'Office du Niger. En effet, seule l'extension de cette action à d'autres pâturages pourra avoir un impact significatif sur les flux d'animaux sur les casiers rizicoles. A contrario, la réalisation d'un seul point d'eau pourrait avoir un impact négatif sur les pâturages avoisinants suite au risque d'un afflux massif d'animaux sur la zone concernée, et cela malgré les dispositions qui auront pu être réfléchies lors de l'élaboration du dossier de financement. Les futures communautés rurales auront certainement un rôle important à jouer en matière de gestion de l'espace et des ressources.

### **425) Partenaires et prestataires**

#### Partenaires :

Conseil rural et schéma directeur de l'Office du Niger,  
Futures communautés rurales,  
Organisations de producteurs (AV, coopérative des éleveurs, commissions "élevage",...),  
Services techniques de l'élevage.

#### Prestataires de service :

IER pour certaines enquêtes,  
PRODESO pour l'appui à la constitution du dossier technique de N'Golila.

## 426) Chronogramme

### Année 1999 :

#### Réglementations villageoises :

- intervention R/D dans 2 à 3 villages du Kala-inférieur sur les réglementations villageoises,
- dénombrement des animaux dans les zones du Macina et Kouroumari.

#### Hydraulique pastorale :

- finalisation du dossier sur le pâturage de N'Golila,
- participation à la réflexion, dans le cadre du schéma directeur de l'Office du Niger, sur l'aménagement de l'espace (espace pastoral, hydraulique,...).

### 2000/2001 :

#### Réglementations villageoises :

- poursuite des interventions R/D dans les 2 à 3 villages du Kala-inférieur,
- diffusion des méthodes et outils sur les réglementations villageoises à un nombre limité de situations du Kala-inférieur, par le biais de la commission élevage, en précisant la participation paysanne à cette dynamique,
- choix d'un ou deux villages R/D, en fonction de la demande paysanne, dans les zones du Macina et du Kouroumari.

#### Hydraulique pastorale :

- suivi de l'impact du point d'eau de N'Golila sur les ressources fourragères, si un financement a été identifié par les éleveurs,
- participation à la réflexion, dans le cadre du schéma directeur de l'Office du Niger, sur l'aménagement de l'espace (espace pastoral, hydraulique,...).

## 43) APPUI AUX FILIÈRES POUR L'APPROVISIONNEMENT, LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION

### 431) Problématique

Produire ne suffit plus. Encore faut-il obtenir des produits de qualité qui permettent une rémunération satisfaisante des facteurs de production. Mieux maîtriser l'environnement économique immédiat de l'exploitation devient également un enjeu important pour les producteurs. Comment améliorer l'accès aux intrants, et notamment aux semences, dans un secteur de l'approvisionnement qui se privatise ? Comment stocker ou transformer les produits dans de bonnes conditions pour profiter des prix élevés ? Comment améliorer la qualité des produits pour s'adapter aux nouvelles exigences des consommateurs ?

Sur le riz, l'accès aux semences améliorées demeurent difficile pour les paysans, d'autant plus que le développement de la virose incitent à diversifier les variétés semées. La demande des producteurs concerne principalement l'amélioration des opérations de battage (rapidité et propreté du paddy) et le décorticage du riz (qualité du riz). Les rendements au battage et au décorticage peuvent être améliorés et le taux de brisure reste très élevé. Aussi de nombreuses questions sont posées. Quels nouveaux matériels peut-on introduire ? Quels sont les résultats obtenus par les AV qui détiennent la majorité des batteuses et par les prestataires de service qui possèdent plus de 500 décortiqueuses ? Comment améliorer les performances du matériel existant ?

Le prix de l'échalote s'effondre à partir de mars pour ne remonter que quelques mois plus tard. Plus de 500 cases améliorées pour le stockage de ce produit ont été dénombrées par l'URDOC sur le Kala inférieur et permettent d'étaler la commercialisation d'une fraction de la production et de conserver les semences. Des insuffisances techniques ont cependant été notées sur les bâtiments construits par les paysans. Des innovations techniques concernant le stockage et la conservation devront être proposées par l'URDOC pour améliorer les cases existantes et favoriser la construction de nouvelles. D'autre part, une fraction non négligeable de l'échalote est pilée et séchée par les femmes, avec un produit qui est jugé de qualité insuffisante. Comment améliorer cette transformation ? Quelle qualité faut-il viser, à quel prix et pour quel segment de marché ?

Depuis 1996, la profession vétérinaire est privatisée. Différentes enquêtes ont montré que le suivi sanitaire des boeufs (prophylaxie et soins curatifs) demande à être amélioré. Comment s'approvisionner en intrants vétérinaires ? Comment améliorer les relations entre agro-éleveurs et la profession ?

Pour toutes les filières, la demande en informations est forte, de la part des producteurs et de leurs organisations, sur les prix pour les différents marchés (Bamako, Abidjan,...) et sur les opportunités de marchés.

L'URDOC a mené de nombreux travaux sur ces questions. Mais elle n'est pas seule à intervenir à l'Office du Niger. APROFA (Agence pour la Promotion des Filières Agricoles) diffuse des informations (prix, techniques de transformation,...) et organise des forums entre producteurs et commerçants. L'ONG Afrique Verte appuie l'association Jékaféré pour la commercialisation du riz. Le PCPS intervient également sur la commercialisation du riz avec Faranfasi So. CAFON (Coopérative Agricole des Forgerons de l'ON) appuie les artisans pour la mise au point de nouveaux matériels agricoles. Des ONG favorisent la diffusion de matériel de séchage, etc...

### **432) Démarche**

L'URDOC mènera donc des travaux ponctuels en la matière, en fonction de demandes et questions précises.

Elle privilégiera la collecte d'informations existantes (références technico-économiques, expériences passées, bibliographie,...) auprès de partenaires. Elle continuera à assurer la diffusion de mercuriales sur les principales productions (prix sur les marchés de Niono et Bamako).

Elle participera aux différentes réflexions et forums organisés par les partenaires, sur la zone de l'Office du Niger, sur l'ensemble de ces questions, afin d'apporter des éléments techniques de réflexion. Dans le cadre de son rôle d'interface avec les producteurs et leurs organisations, elle peut favoriser les interventions d'autres projets (APROFA, CAE,...) dans les zones avec les acteurs intéressés.

En cas de nécessité, l'URDOC pourra faire appel à des prestataires de service pour mener des opérations spécifiques, bien délimitées dans le temps (suivi, enquêtes ou tests).

### **433) Appui à la filière rizicole**

#### **Production de semences de riz**

##### Objectifs

L'objectif est d'appuyer l'Office du Niger dans la mise en place d'un plan semencier rizicole pluriannuel, permettant de mettre sur le marché des semences de qualité répondant aux besoins des producteurs.

##### Produits attendus

- une production de semences de riz de qualité,
- un dispositif de production de semences géré par la profession et capable de s'autofinancer.

##### La démarche

L'opération a débuté en 1998. La production de R1 a été assurée en 1998 par le Service Semencier National (Kogoni 91-1, BG 90-2, Seberang MR 77, Andy 11,...). La R2 est produite par des paysans semenciers de 25 villages, appuyés par l'Office du Niger. La certification des semences est réalisée par le Laboratoire National des Semences. Les comités villageois, les conseils de semences des zones et le comité de pilotage du programme semencier sont les organes de gestion de cette opération. Une amélioration de la qualité des R1 devra être réalisée. Une association des producteurs de semences par zone est envisagée. Il est prévu des concertations avec les OP (AV/TV et GIE) pour qu'elles assurent l'achat et la revente des semences R2 aux producteurs et prennent en charge les frais de certification.

##### Les partenaires

DADR de l'Office du Niger qui assure le travail d'animation et de suivi sur le terrain, avec

l'appui de l'URDOC,  
fermes semencières,  
Laboratoire National de Semences,  
programme semence "riz" de l'IER,  
AV concernés et conseil de semences des zones

La démarche retenue est que l'URDOC poursuive en 1999-2000 le financement du coordonnateur du programme semencier de l'ON (prestation de service, deux fois six mois, pendant deux ans).

### Chronogramme

Campagne 1999-2000 :

Consolidation du dispositif mis en place en 98/99, dans toutes les zones de l'ON  
Finalisation des mécanismes de mise en oeuvre et prise en charge du dispositif par la profession (Office du Niger, Laboratoire National des Semences, AV et associations des producteurs de semences),  
Evaluation des résultats.

Campagne 2000-2001 :

Retrait du financement de l'URDOC.

### Evaluation des résultats et impacts économiques

Les variables permettant d'évaluer les résultats sont à définir, mais on peut citer :

Nb de producteurs semenciers, nb d'associations de producteurs, production de semences par variétés, vente de semences par variété, prix des semences/prix du paddy, gain de rendement par variété.

### **Amélioration du matériel agricole**

#### Objectif

Il s'agit de tester les nouveaux matériels construits par CAFON (Coopérative des artisans-forgerons) et de participer avec plusieurs producteurs à la mise au point de ces nouveaux matériels avant qu'ils ne soient fabriqués par les artisans-forgerons. L'URDOC pourra aussi effectuer, si cela s'avère nécessaire, le suivi de l'utilisation de ces matériels par les paysans (pelle tractée pour les travaux de terrassement, barre niveleuse pour le planage, semoirs, presse à paille de riz motorisée,...) ou par les AV (batteuses) et les prestataires de service (décortiqueuses).

#### Produits attendus

Une fiche par matériel testé

#### Démarche

Il s'agit d'organiser des démonstrations et tests d'utilisation de nouveaux matériels introduits dans la zone de l'Office :

- chez les paysans en conseil de gestion qui ont exprimé des besoins en matière d'équipement lors des réunions de conseil de gestion
- chez les AV qui sont équipées de nouvelles batteuses
- chez les prestataires de service qui sont équipées de matériels améliorés ou adaptés.

Après les tests une fiche récapitulative est remplie par les producteurs et la synthèse est réalisée par un technicien de l'URDOC. L'information est valorisée par CAFON pour modifier son matériel. Les travaux peuvent éventuellement donner lieu à une diffusion plus large.

### Partenaires

CAFON  
Conseil rural de l'ON  
AV et privés

### Chronogramme

Année 2000 à 2001 :

Actions légères, déterminées en fonction des besoins de CAFON et des producteurs, s'étalant sur toute la durée du projet.

### Evaluation des résultats et impacts économiques

Les variables permettant d'évaluer les résultats sont à définir, mais on peut citer :

Nb de matériels testés, nb de matériels vendus par les artisans de CAFON, surface concernée par nouveau matériel, gain de temps par unité de surface, gain de rendement battage ou décorticage,...

## **434) Appui aux filières maraîchères**

### **Conservation des échalotes**

#### Objectif

Il s'agit d'améliorer les magasins de stockage des échalotes pour permettre une meilleure conservation des produits pour la vente et des semences pour la saison suivante.

#### Produits attendus

une note pour l'amélioration des magasins,  
formation de paysans volontaires pour participer à l'amélioration des magasins.

#### Démarche

Le prototype de magasin mis au point par l'URDOC est maintenant connu. Les cases améliorées qui sont construites actuellement par les paysans présentent de nombreux défauts (taille et localisation des aérations, disposition des claies,...) qui peuvent être aisément corrigés pour la

plupart d'entre elles. Le rôle de l'URDOC est de préciser, avec un groupe de producteurs, les principes et les techniques de construction (plan, matériaux,...) et d'amélioration des magasins et lieux de stockage, de valider les propositions avec les organisations de maraîchers et de diffuser l'information. Son rôle sera également, en relation avec l'Office du Niger et les organisations de producteurs, de participer à la formation de quelques producteurs volontaires, capables de diffuser l'information et former d'autres paysans à la conception et à la réalisation de magasins de stockage.

#### Partenaires et prestataires

Conseil rural de l'ON,  
AV et coopérative maraîchère,

La démarche retenue demande de réfléchir à une contribution pour des paysans-formateurs.

#### Chronogramme

Année 1999 :

- concertation avec les producteurs,
- réalisation de fiches techniques,
- diffusion de l'information,
- formation des paysans-formateurs volontaires

Année 2000 :

- évaluation des résultats

#### Evaluation des résultats et impacts économiques

Les variables permettant d'évaluer les résultats sont à définir, mais on peut citer :

Nb de magasins améliorés existant, nb de magasins ayant été modifié suite à l'intervention URDOC, capacité supplémentaire de stockage, durée supplémentaire de stockage autorisée,...

#### **Séchage de l'échalote**

##### Objectif

Il s'agit d'améliorer les techniques de séchage de l'échalote afin de traiter plus rapidement la production d'échalote fraîche, de produire un produit séché de meilleure qualité, à des coûts compatibles avec le marché et de favoriser un étalement des ventes.

##### Produits attendus

une fiche de présentation de différentes techniques améliorées de découpage et de séchage de l'échalote,  
appui à des opérateurs pour la transformation de l'échalote.

## Démarche

L'amélioration du découpage de l'échalote (découpeuse manuelle, découpeuse motorisée) se fera en collaboration avec CAFON qui mettra au point le matériel (prototype et/ou amélioration de matériels existants). L'URDOC suivra uniquement les performances techniques chez 2 opérateurs (coopérative de Siribala et AV de Médina Koura).

Pour la définition des caractéristiques techniques et économiques des séchoirs améliorés, l'URDOC privilégiera la collecte de références auprès des constructeurs afin de les mettre à disposition des intéressés.

L'appui à des transformateurs devra plutôt se reporter sur des entrepreneurs individuels ou sur de petites associations de femmes, capables de gérer de manière professionnelle une petite unité de séchage. Il devrait être possible d'appuyer de telles unités sur Niono. Le rôle de l'URDOC sera un appui à la gestion (organisation du travail, marketing,...).

## Partenaires et prestataires

CAFON  
AV et coopérative maraîchère,  
unité de transformation

## Chronogramme

L'appui à CAFON pourra se prolonger sur la durée du projet et évoluera en fonction des besoins.

Année 1999 :

- finalisation des suivis techniques sur Médina Koura et Siribala,
- collecte d'informations supplémentaires chez les constructeurs,
- collecte d'informations sur les marchés potentiels de l'échalote séchée de qualité,
- diffusion de l'information

Année 2000/2001 :

- intervention en appui/conseil auprès d'un ou deux unités sur Niono.
- diffusion de l'information

## Evaluation des résultats et impacts économiques

Les variables permettant d'évaluer les résultats sont à définir, mais on peut citer :

Nb d'unités appuyées, quantité d'échalote séchée,...

### **435) Appui à la filière élevage**

#### **Suivi sanitaire des boeufs de trait par la profession vétérinaire**

#### Objectif

En mettant au point des méthodes appropriées, il s'agit d'améliorer le suivi sanitaire des boeufs

de trait en favorisant de nouvelles relations entre le vétérinaire et les agro-éleveurs regroupés dans un village : détermination des besoins, regroupement des interventions, formation/conseil.

### Produits attendus

méthode et outils pour contractualiser les prestations du vétérinaire et optimiser ses interventions,

### Démarche

Dans deux ou trois AV, des réflexions sont conduites avec les agro-éleveurs et le vétérinaire de la zone pour déterminer les besoins en suivi sanitaire des boeufs de trait, la possibilité de regrouper les bêtes à des périodes déterminées pour organiser le passage du vétérinaire, regrouper les achats d'intrants vétérinaires, identifier les besoins en formation qui pourrait être dispensés par le vétérinaire.

### Partenaires et prestataires

Conseil rural de l'ON,  
AV et groupes d'éleveurs,  
un ou deux vétérinaires privés

### Chronogramme

Année 1999 :

- réflexion avec les agro-éleveurs et le vétérinaire,
- tests et évaluation des méthodes,
- diffusion de l'information.

Année 2000 :

- finalisation des travaux

### Evaluation des résultats et impacts économiques

Les variables permettant d'évaluer les résultats et l'impact économique sont à définir, mais on peut citer :

Nb d'agro-éleveurs concernés, coût des soins par rapport à une intervention classique,...

## **5) VALORISATION DES RESULTATS ET OBSERVATOIRE DU CHANGEMENT**

### **51) Observatoire du changement**

L'URDOC continuera à assurer une fonction d'observation des systèmes de production et des innovations mises en oeuvre par les producteurs.

Les observations et informations recueillies auprès des paysans en conseil de gestion, après copie par les techniciens de certaines données issues des carnets et fiches remplies par les producteurs, permettront d'élaborer des références technico-économiques (rendement par grande situation, marge brute en fonction des cultures et itinéraires techniques,...). Ces références seront utiles pour alimenter :

- les réflexions des groupes de paysans en conseil de gestion, lors des campagnes suivantes,
- le suivi-évaluation de l'Office du Niger.

D'autre part, l'URDOC disposera d'une ligne budgétaire pour répondre à des demandes ponctuelles en informations, émanant de l'Office du Niger. Les travaux seront réalisés par des prestataires de service, sous la supervision du suivi-évaluation de l'Office du Niger et des cadres de l'URDOC.

Enfin, l'URDOC doit, d'après son mandat, identifier et capitaliser les innovations endogènes, développées par les producteurs. Dans un premier temps, le repérage et l'identification de ces innovations pourraient être entrepris dans le cadre des exploitations suivies en conseil de gestion, lors des tournées de terrain ou lors des réunions de concertation organisées dans les zones. Un fichier pourrait être constitué qui caractériserait les innovations (techniques ou organisations, acteurs concernés, lieu d'observation, contexte,...).

### **52) Valorisation des résultats**

Etant donné l'objectif de renforcer les relations de partenariat avec les organisations de producteurs, il est nécessaire d'améliorer la capacité de communication de l'URDOC. Les modes de communication, les modalités de présentation des résultats ne peuvent être uniformes pour les responsables de l'Office du Niger ou les cadres de l'administration et pour les producteurs et leurs organisations. Une politique de communication devra préciser les médias qui seront utilisés : documents écrits pour les différents groupes cibles, émission radio, émission TV quand elle sera présente sur Niono, réunions, ateliers et séminaires.

Les rapports à destination de l'Office doivent être de bonne tenue (fiabilité des méthodes, qualité des résultats, présentation). Les cadres de l'URDOC sont à même d'entreprendre ce travail.

Les notes et fiches à destination des producteurs doivent être d'une autre nature et rédigées en bambara. Les émissions de radio, et éventuellement de TV, doivent être préparées avec attention pour véhiculer un message clair. La possibilité de diffuser des informations par la presse écrite pourrait être étudiée. Aussi, il est nécessaire que l'URDOC se dote d'une compétence en la matière. Une politique éditorial doit être réfléchie. L'appel à la sous-traitance pour la multiplication des documents ou notes est possible. Dans d'autres situations se sont les partenaires qui pourront assurer la reproduction et la diffusion. Certains produits pourront vendus.

## **6) LA GESTION DU PROJET**

### **61) La mise en oeuvre**

L'Office du Niger est le maître d'ouvrage du projet. L'URDOC est rattaché à la DADR. Le projet est mis en oeuvre par un opérateur, pour le compte du maître d'ouvrage. L'opérateur sera constitué d'un groupement "CIRAD-association malienne". Le CIRAD sera chef de file du groupement. Le chef de projet sera malien. Le CIRAD fournira un assistant technique.

### **62) Les organes de pilotage**

Le comité de pilotage de l'URDOC est l'organe suprême de gestion. Il comprend des représentants de la direction générale de l'Office du Niger, de l'IER, des organisations de producteurs et du bailleur de fonds. Il se réunit une fois par an pour analyser les résultats obtenus, définir les grandes orientations de l'URDOC, se prononcer sur le budget et le programme annuel présenté par la direction du projet.

Le comité technique est l'instance de concertation avec les partenaires de l'URDOC (Office du Niger, IER, producteurs et organisations de producteurs, projets, ONG,...). Jusqu'à présent, il se réunit une à deux fois par an, à Niono. Il permet de présenter et discuter les résultats de l'URDOC, de préciser la demande, d'orienter les programmes, de créer des synergies.

Etant donné l'extension de la zone d'intervention de l'URDOC, et donc des partenaires, et afin de permettre un approfondissement des réflexions sur les sujets les plus importants, il est prévu pour la seconde phase de l'URDOC, deux comités techniques par an, dans les zones de l'ON. Un sera consacré aux productions végétales et au conseil de gestion aux exploitations, l'autre aux productions animales et au conseil de gestion.

Pour chacun des deux programmes (conseil de gestion et relation agriculture-élevage), il est également prévu des réunions de bilan par zone avec les partenaires concernés localement, et particulièrement les organisations de producteurs (cf supra, paragraphe 4).

## **7) LES MOYENS HUMAINS**

Le personnel de l'URDOC est localisé à Niono.

Pour réaliser sa mission, l'URDOC doit s'appuyer sur la construction d'un partenariat avec les organisations paysannes et l'Office du Niger, capable de favoriser les synergies. Aussi, malgré l'extension de la zone d'intervention, le personnel de l'URDOC restera limité.

### **Personnel de direction**

- un chef de projet malien ;

il aura la charge de l'élaboration et de l'exécution du programme et du budget, de l'organisation et de la rédaction des compte-rendus des réunions statutaires annuelles (comité de pilotage et comités techniques), de la rédaction d'un rapport annuel d'activité du projet, des relations institutionnelles avec l'Office du Niger et les autres partenaires, de la gestion du personnel recruté par le projet, du suivi et de la coordination de

l'ensemble des programmes de travail ; il aura également la charge d'organiser personnellement la participation de l'URDOC aux réflexions sur menées par les partenaires sur le programme "appui aux filières".

- un assistant technique, adjoint au chef de projet ;  
il aura plus spécifiquement la charge de l'appui méthodologique, de l'animation scientifique, de l'appui à l'analyse de résultats, de l'organisation du suivi-évaluation des activités internes du projet, de l'évaluation de l'impact du projet, de la rédaction d'un rapport scientifique et technique annuel, de la réalisation d'un contrôle de qualité sur tous les documents techniques sortant avec le timbre URDOC/ON ; il aura la charge des relations avec le suivi-évaluation de l'Office du Niger.

#### Personnel technique

- un ingénieur zootechnicien de haut niveau ;  
il aura la charge du programme "relation agriculture-élevage" dans les domaines de la conception, de l'analyse des résultats, des relations avec les partenaires et en particulier les OP ; il organisera les réunions de concertation entre acteur prévues dans le programme ; il travaillera en relation étroite avec la personne chargée du conseil de gestion aux agro-éleveurs ; il rédigera un rapport technique annuel ;
- un ingénieur agroéconomiste de haut niveau (à recruter)  
il aura la charge du programme "conseil de gestion aux riziculteurs, maraîchers et agro-éleveurs", dans les domaines de la conception, de l'analyse des résultats, des relations avec les partenaires et en particulier les OP ; il organisera les réunions de concertation entre acteur prévues dans le programme ; il travaillera en relation étroite avec le zootechnicien sur les questions concernant les agro-éleveurs ; il rédigera un rapport technique annuel.
- quatre techniciens, niveau Katibougou, chargés d'appuyer les opérations sur le terrain (conseil de gestion, tests, enquêtes,...) ; ils rédigeront un rapport annuel d'activités ; ils participeront à la saisie et analyse des données issues de leur intervention.  
deux techniciens seront basés à Niono ; un des techniciens sera plus spécialisé en matière de machinisme agricole (relation avec ON et CAFON), un autre sera plus spécialisé en matière de transformation des produits.  
un technicien sera basé dans le Macina  
un technicien sera basé dans le Kouroumari

#### Personnels avec une forte articulation avec la DADR de l'ON

- un ingénieur ayant des compétences en agriculture et en gestion de bases de données (cette compétence pourrait être identifiée et/ou localisée au sein du suivi-évaluation de l'ON).  
il sera chargé de certaines analyses complémentaires des données (tests, enquêtes, conseil de gestion, suivi de l'impact du projet, suivi interne du projet,...), gestion de base de données et production de documents informatiques (tableaux de données, cartes,...) ; il sera en relation avec le suivi-évaluation de l'Office du Niger.
- un ingénieur ayant des compétences en communication (cette compétence doit être localisée au sein de l'URDOC et peut apporter son appui à la DADR de l'ON dans l'élaboration de documents

de communication) ;

il sera chargé de la valorisation des résultats, de l'élaboration de documents pédagogiques (notes, fiches, carnet,...) et de communication (en relation avec les radios et journaux existants), de la collecte d'informations existantes auprès des acteurs locaux, de la collecte et synthèse des innovations développées par les producteurs,

#### Personnel d'appui

- un agent administratif et comptable,
- une secrétaire/caissière
- 3 chauffeurs
- 3 gardiens.

## **8) BUDGET PREVISIONNEL DE L'URDOC**

Une esquisse budgétaire a été réalisée avec l'équipe de direction de l'URDOC, sur la base de 3 ans, en fonction du programme prévisionnel. Il se décompose comme suit.

### **81) Investissements : 95.130.000 FCFA**

<b>Véhicules</b>	<b>45.480.000 FCFA</b>
Voitures (double cabine break)	30.000.000
Motos (6)	12.000.000
Mobylettes (4 stagiaires et cadre administratif)	3.000.000
Vélos (4)	480.000
<b>Equipements bureaux</b>	<b>15.850.000 FCFA</b>
<b>Matériels de construction</b>	<b>33.800.000 FCFA</b>
Matériels pour les expérimentations	10.000.000
Construction expérimentale	4.800.000
Réhabilitation logements agents	18.000.000
Aménagements bureaux	1.000.000

### **82) Fonctionnement projet 609.800.000 FCFA**

Personnel	145.000.000
Déplacement (fonctionnement véhicule, indemnités)	62.000.000
Locations, entretien bureaux et logements	14.000.000
Fonctionnement bureau	38.000.000
Prestations extérieures	75.000.000
Formation et information des paysans	77.300.000
Assistance technique	198.500.000

### **83) Appui institutionnel 45.000.000 FCFA**

### **84) Imprévus 50.000.000 FCFA**

## **ANNEXE : PROGRAMME ET OPERATIONS DE L'URDOC. PREMIER SEMESTRE 1999.**

### **Programme riziculture :**

- suivi et tests de matériels agricoles en relation avec l'ON et CAFON (Coopérative Agricole des Forgerons de l'ON)
- suivi du calendrier agricole et conseil de gestion aux exploitations rizicoles en relation avec l'ON et le CPS (Centre de Prestation de Service)
- appui au plan semencier de l'ON pour le riz
- élaboration de référentiel technico-économique sur les nouveaux modèles de batteuses-vanneuses proposées à l'ON, en relation avec CAFON et l'IER
- diagnostic sur les facteurs limitants du riz dans le Macina.

### **Cultures maraîchères :**

- appui à la diffusion des cases de conservation de l'échalote en relation avec l'ON et des groupements de maraîchers
- amélioration du matériel de découpage de l'échalote en relation avec CAFON et l'ON
- amélioration des techniques de séchage de l'échalote en relation avec CAFON, l'ON, Energie Solaire et deux groupements de paysans.
- tests de commercialisation des échalotes fraîches et séchées en fonction de la qualité en relation avec APROFA (Agence pour la Promotion des Filières Agricoles)
- organisation d'un atelier de concertation sur la commercialisation en relation avec APROFA et l'ON
- diffusion des prix des produits maraîchers
- appui à la diffusion de la culture de pomme de terre par des tests et des formations, en relation avec l'ON
- diagnostic sur les vergers en zone ON en relation avec l'ON et l'IER

### **Relation agriculture-élevage :**

- analyse des réglementations villageoises existantes et proposition d'une démarche en relation avec le CPS et la commission "réglementation villageoise",
- conseil de gestion aux exploitations pour l'intensification de l'élevage bovin en relation avec l'IER
- amélioration de l'hydraulique pastorale sur une zone pastorale et proposition d'une démarche en relation avec l'ON, PRODESO (Projet de développement de l'élevage dans le Sahel oriental) et la coopérative des éleveurs
- diagnostic sur la maladie du Bougeïd en relation avec l'IPR de Katibougou

### **Conseil de gestion aux exploitations agricoles**

- test d'une démarche de conseil de gestion en relation avec l'ON et le CPS
- atelier de réflexion et d'orientation sur le conseil de gestion

### **Appui au suivi-évaluation de l'ON**

- enquêtes sur l'échalote
- évaluation des dynamiques de développement des productions maraîchères
- étude du développement des exploitations agricoles du nouveau périmètre de Bévani